

La ville de Stains s'est toujours illustrée par son attachement à défendre le principe de solidarité et l'accès aux droits pour tous. C'est dans cette optique que la Maison du Droit et de la Médiation (MDM) a été créée.

Service public essentiel dans notre ville, l'équipe de la MDM, nouvellement baptisée Gisèle Halimi, accompagne, écoute et conseille les habitants dans tous les domaines qui les concernent au quotidien, en proposant les services de juristes, d'avocats, de médiateurs et d'écrivains publics. Plusieurs partenaires, tel que le Défenseur des Droits ou le Centre d'Information des Droits de la Femme et de la Famille (CIDFF) animent également des permanences à la MDM : une façon d'assurer un ancrage local à ces organismes de protection des droits fondamentaux.

À l'heure où les inégalités territoriales et sociales explosent, et où les discriminations s'expriment largement dans tous les aspects de la vie citoyenne, la Maison du Droit et de la Médiation participe à la protection des citoyens et leur fournit les outils pour défendre leurs droits dans les situations d'injustice.

La MDM Gisèle Halimi est ouverte à toutes et tous, n'hésitez pas à demander un rendez-vous et à vous informer, si vous êtes victime ou pensez être victime d'une remise en cause de vos droits.



Azzédine Taïbi
Maire de Stains,
Conseiller départemental,
Vice-président de Plaine
Commune



Maïmouna Haidara
Adjointe au Maire de Stains,
en charge de l'accès aux droits et
à la lutte contre les discriminations



INFOS PRATIQUES

Maison du Droit et de la Médiation **Gisèle HALIMI**
25, Avenue Paul Vaillant Couturier, 93240 Stains
Téléphone : **01 71 86 33 11**

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MDM :

- > Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- > Fermée tous les mardis matins
- > Nocturne tous les 1^{ers} jeudis du mois, ouverture jusqu'à 19h



CONTACTS UTILES

LA MAISON DU TEMPS LIBRE
➔ **01 71 86 33 44**

LA MAISON POUR TOUS
MAROC ET AVENIR
➔ **01 49 71 84 25**

LA MAISON POUR TOUS
YAMINA SETTI
➔ **01 71 86 33 83**

COMMISSARIAT DE STAINS
➔ **01 49 71 33 50**

POLICE MUNICIPALE
➔ **01 49 71 84 00**

INTERVENANTE SOCIALE
COMMISSARIAT
➔ **09 71 10 20 10**

TRIBUNAL JUDICIAIRE
DE BOBIGNY
➔ **01 48 95 13 93**

TRIBUNAL
DE PROXIMITÉ D'AUBERVILLIERS
➔ **01 48 33 76 38**

COMMISSION DE MÉDIATION
DU DROIT AU LOGEMENT
OPPOSABLE (DALO)
➔ **01 77 45 45 45**

ALLO ENFANCE EN DANGER
➔ **119**

VIOLENCE FEMME INFO
➔ **3919**

MAQUETTE IMPRESSION REPROGRAPHIE | VILLE DE STAINS | 04-2021



AVOCATE,
MILITANTE FÉMINISTE
1927 • 2020



MAISON DU DROIT
ET DE LA MÉDIATION
GISÈLE HALIMI

Les spécialistes de la Maison
du Droit et de la Médiation
vous reçoivent, vous conseillent
et vous accompagnent
sur rendez-vous.

UNE STRUCTURE OUVERTE A TOUTES ET A TOUS

Besoin d'une information, de renseignement sur une procédure, une démarche à réaliser ? Vous rencontrez des difficultés administratives ou juridiques ? Des professionnels sont là pour vous aider !

Pour toutes demandes de rendez-vous s'adresser à l'accueil de la Maison du Droit et de la Médiation par téléphone, **au 01 71 86 33 11** ou directement sur place.

Sur place, un agent vous accueillera et vous écoutera. À partir de la problématique exposée, des faits et des documents présentés, l'agent pourra vous informer sur vos démarches, vous proposer un rendez-vous avec le professionnel compétent ou bien vous orienter vers le service compétent.

Préparer votre rendez-vous à la Maison du droit et de la médiation
Les entretiens proposés sont confidentiels, gratuits et dédiés aux Stanoises et aux Stanois. À chaque rendez-vous, pensez à vous munir de tous les documents indiqués lors de la prise de rendez-vous par les agents d'accueil et en lien avec l'objet de votre rendez-vous. Ces documents permettront au professionnel qui vous recevra de mieux apprécier votre demande et votre situation.

En cas de retard important ou d'empêchement pensez à prévenir le plus tôt possible afin de permettre à une autre personne de bénéficier de la place libérée. Et surtout de vous permettre d'avoir un rendez-vous dans de meilleurs délais.



UNE ÉQUIPE A VOTRE SERVICE

Accompagnement Service public Justice juridique information logement droits Racisme parentalité entraide suivi handicap

● **Deux juristes généralistes** vous renseignent et répondent à vos questions sur vos droits et vos obligations. Des questions de droit du logement, droit du travail, droit de la famille, les juristes vous répondront. Si nécessaire, les juristes rédigent courriers et requêtes.

● **Une juriste spécialisée en droit de la consommation et plus généralement droit des contrats de l'Association Léo Lagrange pour la Défense des Consommateurs (LLDC)** vous informera sur vos droits en tant que consommateur. Que ce soit un litige avec les opérateurs téléphoniques et internet, les fournisseurs d'énergies, les assurances ou mutuelles, le juriste répondra à vos questions et vous accompagnera dans vos démarches.

● **Un avocat généraliste** vous conseille sur le droit en général, ou sur une procédure judiciaire en particulier.

● **Le délégué du Défenseur des Droits** peut être saisi pour la défense des droits des usagers des services publics, la défense et promotion des droits de l'enfant, la lutte contre les discriminations, la promotion de l'égalité, le respect de la déontologie des professionnels de la sécurité et l'orientation et protection des lanceurs d'alerte

● **Un avocat spécialisé en droit des étrangers** vous conseille et vous renseigne sur les démarches et vos droits notamment pour la demande de titre de séjour, carte de résident, demande de naturalisation, information sur la procédure d'Obligation de Quitter le Territoire Français (OQTF)...

● **Une juriste du Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles (CIDFF 93)** vous aide et vous accompagne dans vos démarches juridiques, administratives, sociales et familiales notamment les femmes victimes d'agressions physiques et/ou verbales.

● **Un médiateur social** vous informe sur l'accès aux droits sociaux, vous accompagne dans le suivi administratif et social de votre situation, et rétablit le lien avec les organismes sociaux ou les administrations si besoin.

● **Le médiateur social tient des permanences au sein des Maisons pour Tous sur rendez-vous à :**

- La Maison du Temps Libre
- La Maison pour Tous Maroc et Avenir
- La Maison pour Tous Yamina Setti

● **Un écrivain public vous aide à la rédaction de formulaires d'ordre administratif ou de courriers administratifs.**

● **L'écrivain public** tient des permanences au sein des Maisons pour Tous sur rendez-vous à :

- La Maison du Temps Libre
- La Maison pour Tous Yamina Setti

● **Une médiatrice santé** vous accompagne et vous renseigne sur toutes vos questions en matière d'Accès aux Soins de Santé. Elle vous assistera dans vos démarches auprès de l'Assurance maladie et de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)

● **Etre bénévole au sein de la maison du droit et de la médiation Gisèle Halimi.**

Vous avez du temps à donner, vous souhaitez vous engager au service des stanois, vous avez des compétences dans le domaine juridique ou de l'écriture. N'hésitez pas à rencontrer l'équipe. Ensemble nous proposerons un service complémentaire en vue d'aider les stanois dans leurs démarches d'accès aux droits.

